

COMITÉ DES MINISTRES – Surveillance de l'exécution des arrêts de la Cour européenne des droits de l'homme – Affaires examinées lors de la 1340^{ème} réunion (DH)

ÉTAT (lien vers la fiche pays)	AFFAIRE PRINCIPALE (lien vers l'arrêt)	COMMUNIQUÉ DE PRESSE (CEDH)	ARRÊT DÉFINITIF LE	PROBLÈMES SOULEVÉS	DÉCISIONS ADOPTÉES	ÉTAT D'EXÉCUTION
ARMÉNIE	<i>Ashot Harutyunyan</i> (groupe)	Lien	15/09/2010	Insuffisance des soins médicaux en détention.	Lien	Lien
AZERBAÏDJAN	<i>Ilgar Mammadov</i> (groupe)	Lien	13/10/2014	Arrestation et détention provisoire dans le but de sanctionner les requérants pour avoir critiqué le gouvernement (<i>Ilgar Mammadov</i>) ou pour leurs activités dans le domaine des droits de l'homme (<i>Rasul Jafarov, Aliyev</i>) ou pour ses activités dans l'observation électorale (<i>Mammadli</i>) ou pour leur engagement politique et social actif (<i>Rashad Hasanov et autres</i>), en violation de l'article 18 combiné avec l'article 5.	Pas de décision	Lien
	<i>Ilgar Mammadov (n° 2)</i>	Lien	05/03/2018			
AZERBAÏDJAN	<i>Insanov</i> (groupe)	Lien	14/06/2013	Procédures pénales et civiles inéquitables ; conditions de détention inhumaines et dégradantes.	Lien	Lien
BULGARIE	<i>C.G. et autres</i> (groupe)	Lien	24/07/2008	Défaillances dans le contrôle judiciaire , mis en place en 2003, des expulsions et éloignement d'étrangers pour motif de sécurité nationale.	Lien	Lien
BULGARIE	<i>S.Z.</i>	Lien	03/06/2015	Problème systémique d'ineffectivité des enquêtes pénales en Bulgarie au regard de dysfonctionnements qui affectent à la fois les enquêtes contre des individus privés et celles contre les agents des forces de l'ordre et absence de garantie d'indépendance d'une enquête pénale contre le Procureur Général.	Lien	Lien
	<i>Kolevi</i> (groupe)	Lien	05/02/2010			
FRANCE	<i>M.A.</i>	Lien	02/07/2018	Renvoi vers l'Algérie en présence d'un risque réel et sérieux de mauvais traitements et non-respect de la mesure provisoire de la Cour.	Lien	Lien
HONGRIE	<i>Gazsó</i> (groupe)	Lien	16/10/2015	Durée excessive des procédures judiciaires et absence de recours effectif à cet égard.	Lien	Lien
HONGRIE	<i>Tonello</i>	Lien	24/04/2018	Violation du droit du requérant au respect de sa vie familiale du fait que les autorités n'ont pas exécuté les décisions définitives des tribunaux hongrois et italiens ordonnant le retour de sa fille , née en 2011 et déplacée illicitement par sa mère d'Italie en Hongrie en 2012.	Lien	Lien
ITALIE	<i>Khlaifia et autres</i>	Lien	15/12/2016	Absence de base légale claire et prévisible pour la rétention de migrants irréguliers débarqués sur les côtes italiennes en 2011 dans le cadre des événements liés au « printemps arabe » en Tunisie ; absence de contrôle judiciaire national de la légalité de la rétention et des conditions d'accueil.	Lien	Lien
ITALIE	<i>Sharifi et autres</i>	Lien	21/01/2015	Expulsion collective de migrants irréguliers vers la Grèce.	Lien	Lien
LITUANIE	<i>Abu Zubaydah</i>	Lien	08/10/2018	Diverses violations liées au transfert du requérant vers et de la Lituanie , à sa détention dans une prison secrète de la CIA et au régime auquel il y a été assujéti, dans le cadre d'une opération de « remise extraordinaire » ; de ce fait, le requérant est exposé à une détention arbitraire continue et à des mauvais traitements à la base navale des États-Unis à Guantanamo Bay.	Lien	Lien
MACÉDOINE DU NORD	<i>Archidiocèse orthodoxe d'Ohrid (Archidiocèse orthodoxe grec d'Ohrid du Patriarcat de Peć)</i> (groupe)	Lien	09/04/2018	Violations du droit à la liberté d'association en raison du refus des autorités d'enregistrer les associations requérantes en tant qu'entités religieuses.	Lien	Lien
RÉPUBLIQUE DE MOLDOVA	<i>Timus et Taurus</i>	Lien	06/03/2012	Homicide lors d'une opération de police et absence d'enquête effective ainsi que de recours permettant une réparation.	Lien	Lien
POLOGNE	<i>P. et S.</i>	Lien	30/01/2013	Manquement à l'obligation de fournir à une mère et sa fille mineure un accès effectif à des informations fiables sur les conditions et procédures à suivre pour accéder à l'avortement légal ; divulgation des données personnelles des requérantes et détention illégale de la requérante mineure.	Lien	Lien
POLOGNE	<i>Tysiqc</i>	Lien	24/09/2007	Absence de cadre juridique approprié pour l'exercice du droit à l'avortement thérapeutique en cas de désaccord entre le patiente et le médecin spécialiste (<i>Tysiac</i>) et défaut d'accès aux tests prénataux permettant de prendre une décision éclairée sur l'opportunité de procéder à un avortement (<i>R.R.</i>)	Lien	Lien
	<i>R.R.</i>	Lien	28/11/2011			
ROUMANIE	<i>Al Nashiri</i>	Lien	08/10/2018	Diverses violations liées à la détention secrète du requérant et à une opération de « remise extraordinaire » à l'encontre du requérant. De ce fait, le requérant a été exposé à un risque sérieux de subir ultérieurement des mauvais traitements et conditions de détention contraires à l'article 3 et d'être détenu au secret et encourt le risque de se voir infliger la peine capitale à l'issue d'un procès devant une commission militaire des États-Unis, dans lequel, d'après l'arrêt de la Cour européenne, des preuves obtenues sous la torture pourraient être utilisées.	Lien	Lien

COMITÉ DES MINISTRES – Surveillance de l'exécution des arrêts de la Cour européenne des droits de l'homme – Affaires examinées lors de la 1340^{ème} réunion (DH)

ÉTAT (lien vers la fiche pays)	AFFAIRE PRINCIPALE (lien vers l'arrêt)	COMMUNIQUÉ DE PRESSE (CEDH)	ARRÊT DÉFINITIF LE	PROBLÈMES SOULEVÉS	DÉCISIONS ADOPTÉES	ÉTAT D'EXÉCUTION
ROUMANIE	<i>Săcăleanu</i> (groupe)	Lien	06/12/2005	Manquement ou retard substantiel dans l'exécution de décisions judiciaires internes définitives contre l'État ou les entreprises publiques.	Lien	Lien
ROUMANIE	<i>Străin et autres</i> (groupe)	Lien	30/11/2005	Ineffectivité du mécanisme mis en place afin de permettre la restitution de ou l'indemnisation pour les propriétés nationalisées.	Lien	Lien
	<i>Maria Atanasiu et autres</i>	Lien	12/01/2011			
FÉDÉRATION DE RUSSIE	<i>Catan et autres</i>	Lien	19/10/2012	Violation du droit à l'instruction des élèves ou parents d'élèves d'écoles utilisant l'alphabet latin situées dans la région transnistrienne de la République de Moldova.	Lien	Lien
FÉDÉRATION DE RUSSIE	<i>Buntov</i>	Lien	05/09/2012	Torture infligée dans une colonie correctionnelle et absence d'enquête effective.	Lien	Lien
FÉDÉRATION DE RUSSIE	<i>Garabaiev</i>	Lien	30/01/2008	Violations diverses liées à l'extradition , comprenant, dans certaines affaires, des cas d'enlèvement et de transfert illégal vers le Tadjikistan et l'Ouzbékistan, en violation des indications de la Cour en vertu de l'Article 39 de son Règlement.	Lien	Lien
FÉDÉRATION DE RUSSIE	<i>Oao Neftyanaya Kompaniya Yukos</i>	Lien	08/03/2012 15/12/2014	Violations concernant les procédures fiscales et d'exécution engagées à l'encontre de la société requérante pétrolière ayant abouti à sa liquidation en 2007.	Lien	Lien
SERBIE	<i>Zorica Jovanović</i>	Lien	09/09/2013	Défaut d'information sur le sort de nouveau-nés , présumés décédés dans les maternités.	Lien	Lien
TURQUIE	<i>Chypre c. Turquie</i>	Lien (satisfaction équitable)	10/05/2001	14 violations en relation avec la situation dans la partie nord de Chypre.	Lien	Lien
			12/05/2014			
TURQUIE	<i>Oya Ataman</i>	Lien	05/03/2007	Violation du droit à la liberté de réunion , mauvais traitement des requérants en raison de la force excessive utilisée pendant des manifestations.	Lien	Lien
TURQUIE	<i>Varnava et autres</i>	Lien	18/09/2009	Absence d'enquête effective sur le sort de Chypriotes grecs disparus durant les opérations militaires menées par la Turquie à Chypre en 1974.	Lien	Lien
TURQUIE	<i>Xenides-Arestis</i> (groupe)	Lien (satisfaction équitable)	22/03/2006	Refus continu opposé aux requérants d'accéder à leurs biens situés dans la partie nord de Chypre.	Lien	Lien
			23/05/2007			
UKRAINE	<i>Fedorchenko et Lozenko</i> (groupe)	Lien	20/12/2012	Absence d'enquête effective sur des actes violents à l'encontre de personnes d'origine Roms¹ et défaut d'enquête sur d'éventuels motifs racistes.	Lien	Lien
UKRAINE	<i>Karabet et autres</i> (groupe)	Lien	17/04/2013	Violences de grande ampleur infligées aux détenus , avec la participation des forces spéciales, visant à les sanctionner pour leur grève de la faim pacifique, et absence d'enquête effective.	Lien	Lien
UKRAINE	<i>Yuriy Nikolayevich Ivanov Zhovner</i> (groupe) <i>Burmych et autres</i>	Lien Lien Lien	15/01/2010	Non-exécution de décisions judiciaires internes contre l'État ou les entreprises publiques.	Lien	Lien
			29/09/2004			
			12/10/2017			
ROYAUME-UNI	<i>Mckerr</i> (groupe)	Lien	04/05/2001	Actions des forces de sécurité en Irlande du Nord dans les années 1980 et 1990.	Lien	Lien

¹ Les termes « Roms et Gens du voyage » utilisés au Conseil de l'Europe englobent la grande diversité des groupes concernés par les travaux du Conseil de l'Europe dans ce domaine : d'une part, a) les Roms, les Sintés/Manouches, les Calés/Gitans, les Kaalés, les Romanichels, les Béash/Rudars ; b) les Égyptiens des Balkans (Égyptiens et Ashkali) ; c) les branches orientales (Doms, Loms et Abdal) ; d'autre part, les groupes tels que les Travellers, les Yéniches et les personnes que l'on désigne par le terme administratif de « Gens du voyage » ainsi que celles qui s'auto-identifient comme Tsiganes. Ceci est une note de bas de page explicative, et non pas une définition des Roms et/ou des Gens du voyage.